

FICHE TECHNIQUE : FORMATION À L'ÉVACUATION

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ENJEUX

La formation s'inscrit dans le cadre des articles R4227-37 à R4227-39 du Code du travail, imposant à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu et que l'évacuation du personnel soit organisée.

- **Enjeu humain** : Garantir l'intégrité physique des occupants.
 - **Enjeu juridique** : Répondre à l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur.
 - **Enjeu organisationnel** : Limiter la panique par une structure de commandement claire.
-

2. DÉFINITION DES RÔLES ET MISSIONS

La formation détaille les responsabilités spécifiques de chaque acteur de la chaîne d'évacuation :

- **Le Guide-file** : Responsable du déplacement des personnes. Il doit connaître parfaitement les cheminements, maintenir le calme, diriger le groupe vers le point de rassemblement et empêcher tout retour en arrière.
 - **Le Serre-file** : Responsable de la zone. Il inspecte méthodiquement tous les locaux (bureaux, sanitaires, locaux techniques), ferme les portes et les fenêtres (si possible sans s'exposer) et s'assure qu'aucun retardataire ne reste dans la zone de danger.
 - **Le Responsable d'Évacuation (ou Chef d'Évacuation)** : Centralise les comptes rendus des serre-files au point de rassemblement et assure la liaison avec les secours extérieurs (Sapeurs-Pompiers).
-

3. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE APPROFONDI

Module 1 : Théorie et Phénoménologie de l'Incendie

- **Dynamique du feu** : Vitesse de propagation et facteurs d'accélération.
- **Toxicité des fumées** : Compréhension du danger principal (asphyxie, opacité, température).
- **Distance de sécurité** : Apprendre à identifier quand une zone devient impraticable.

Module 2 : L'Évacuation Technique

- **Le signal sonore** : Distinction entre l'alarme technique et l'alarme générale (norme NF S 32-001).
- **Le compartimentage** : Rôle des portes coupe-feu et importance de ne pas les obstruer.
- **Le balisage** : Lecture des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) et de la signalisation photoluminescente.

- **Le point de rassemblement** : Critères de choix et protocoles d'appel.

Module 3 : Procédures Spécifiques

- **Évacuation des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** : Utilisation des Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) et techniques de transfert si nécessaire.
 - **Gestion des visiteurs** : Prise en charge des publics externes non formés.
 - **Situations dégradées** : Procédure de confinement si les issues sont bloquées par les fumées.
-

4. MÉTHODOLOGIE ET MOYENS TECHNIQUES

- **Audit préalable** : Analyse des plans d'évacuation de l'établissement et des consignes de sécurité existantes.
 - **Matériel pédagogique** : Utilisation de générateurs de fumée froide (optionnel) pour simuler une perte de visibilité réelle dans un couloir.
 - **Exercice de terrain** : Reconnaissance technique des déclencheurs manuels, des vannes de coupure d'urgence (gaz, électricité) et des issues de secours.
-

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

- **Évaluation des acquis** : Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire de type QCM.
 - **Validation pratique** : Mise en situation réelle avec chronométrage et analyse des flux de circulation.
 - **Document de fin de formation** : Délivrance d'une attestation de formation et mise à jour du Registre de Sécurité de l'établissement.
-

6. SYNTHÈSE LOGISTIQUE

- **Durée conseillée** : 3 heures 30 minutes pour une session complète incluant l'exercice.
- **Rythme de recyclage** : Un recyclage annuel est préconisé pour maintenir les automatismes, conformément aux recommandations de l'INRS.